

Quelles sont vos interrogations?

Qu'est-ce qu'un Plan d'Epargne d'Entreprise (P.E.E.) ?

Pourquoi mettre en place votre P.E.E. ?

Comment mettre en place votre P.E.E. ?

Comment gérer votre P.E.E. ?

L'accompagnement «Plan d'épargne entreprise» vous permet de :

- ◆ Développer l'épargne salariale
- ◆ Associer vos salariés au développement de votre entreprise
- ◆ Fidéliser votre personnel par un système attractif et performant
- ◆ Rémunérer vos salariés d'une manière différée et défiscalisée
- ◆ Diminuer les charges de l'entreprise et des salariés

Budget

À partir de 300€ HT